

Cancers de la vessie et risques professionnels

L'INRS publie un nouvel ouvrage dans la collection *Avis d'experts*, sous la direction de M. Héry.

Bien que les expositions aux cancérogènes de la vessie aient fortement diminué en France au cours des vingt ou trente dernières années, plusieurs centaines de cas sont encore attribuables tous les ans à ces expositions passées. En outre, de façon plus diffuse, des expositions interviennent encore au quotidien. Cet ouvrage offre une synthèse complète de la problématique du cancer de la vessie en milieu professionnel et de sa prévention. Sont notamment abordés :

- l'épidémiologie et l'histoire naturelle de la maladie ;
- une description des branches d'activité dans lesquelles des expositions ont été observées au cours des dix dernières années, ainsi que des principaux produits, cancérogènes avérés ou supposés, incriminés ;
- un bilan de la situation actuelle des expositions : les secteurs toujours concernés, les principaux produits encore utilisés, les expositions sporadiques et « invisibles », à travers des monographies consacrées aux branches industrielles ou aux principales familles de produits ;
- un descriptif des principales actions de prévention en milieu professionnel menées au cours des dernières années ;
- des éléments permettant d'apporter une aide aux médecins du travail pour la mise en évidence des expositions et le dépistage de la maladie ;
- et l'actualité des travaux de recherche en santé au travail.



Les contributions de plus d'une trentaine de spécialistes français de la question sont rassemblées dans cet ouvrage collectif qui constitue non seulement un bilan de la question mais propose aussi des pistes pour l'action : pour en finir avec le cancer de la vessie en milieu professionnel. Pour que cette maladie ne soit bientôt plus qu'une maladie du passé.

Cet ouvrage a été coordonné par Michel Héry, chercheur chargé de mission à la Direction scientifique de l'INRS, spécialiste de l'évaluation des expositions professionnelles et responsable du projet « Prévention des cancers professionnels ». Les contributions émanent d'institutionnels de la prévention (INRS, services prévention des risques professionnels des Caisses régionales d'assurance maladie, santé au travail), de chercheurs, médecins, juristes et partenaires de l'entreprise.

EDP Sciences, Réf. ED 4282, décembre 2009, 348 p.
Tél. : 01 69 18 75 75 ; fax : 01 69 86 06 78
www.edpsciences.org

Nouvelles fiches toxicologiques de l'INRS

Parution en avril 2010

- FT 40 2-Furaldéhyde
- FT 211 Propan-1-ol
- FT 277 Mancozèbe
- FT 278 Chlorothalonil
- FT 221* 1-Méthoxy-2-propanol et son acétate
- FT 227* Dipentène.

* *Mise à jour*



Référence INRS ED 798, 2009, 40 p.

Les équipements de protection individuelle des yeux et du visage

Choix et utilisation

Ce guide s'adresse à toute personne qui, en situation de travail, doit procéder au choix d'un équipement de protection individuelle des yeux ou du visage.

Il donne des informations sur les caractéristiques et les domaines d'emploi des protecteurs individuels et indique une démarche à suivre pour leur choix, leur acquisition, leur utilisation et leur entretien.

Ce guide concerne toutes les situations de travail dans lesquelles le recours à un équipement de protection individuelle est nécessaire, c'est-à-dire dans les cas où il n'est pas possible de faire appel aux mesures de prévention collective ou lorsque ces mesures sont insuffisantes.



Réf. INRS ED 136, 2009, 4 p.

Améliorer l'acoustique des locaux industriels

Fiche pratique de sécurité

Le local de travail peut influencer sur l'exposition sonore des salariés. Cette fiche explique comment quantifier cette influence. Elle précise les exigences réglementaires et montre des solutions pratiques pour le traitement acoustique des locaux industriels bruyants. Ces éléments permettront aux donneurs d'ordre et aux architectes de chiffrer leurs exigences en terme de correction acoustique des locaux et aux bureaux d'études d'y répondre.

Ce document annule et remplace les documents ED 68 et ED 69 (Traitement acoustique des locaux de travail).

Le stress au travail

Le point des connaissances sur...

Le stress au travail apparaît comme un risque professionnel auquel les entreprises, quelle que soit leur importance, doivent faire face. 22 % des travailleurs européens se plaignent de problèmes de santé liés à du stress au travail.

Que recouvre exactement ce terme ? Quels sont les facteurs à l'origine du stress au travail ? Par quelles réponses physiologiques l'organisme humain réagit-il ? Quelles sont les conséquences d'un travail stressant sur la santé ? Quelles répercussions ont-elles sur la productivité des entreprises ? Comment concevoir le travail pour éviter ou réduire le stress ?



Réf. INRS ED 5021, 2009, 4 p.

Services à la personne Employeurs et salariés, construisez ensemble vos solutions

Les principales maladies professionnelles reconnues dans le secteur de l'aide à domicile sont les affections péri-articulaires et les affections chroniques du rachis lombaire. Les principales causes en sont : matériels défectueux ou inadaptés, exigüité des logements, efforts physiques répétés, positions contraignantes, manutentions, contraintes temporelles, déplacements fréquents...

Ce dépliant vise à sensibiliser salariés et employeurs de l'aide à domicile à la prévention des risques professionnels tout en leur suggérant des pistes de réflexion et des actions de prévention.

Ce document est complété par le dépliant ED 4192.



Réf. INRS ED 4191,
2009, dépliant 3 volets

Professionnels des services à la personne, soyons vigilants ensemble

L'aide à domicile est amené à manipuler des produits de nettoyage (désinfectants, solvants, détartrants), des pesticides, des produits inflammables. Ces produits peuvent provoquer irritations, allergies, brûlures, incendie, explosion.

En fonction de l'état de santé des personnes aidées et de leur environnement, les aides à domicile peuvent aussi être exposés à des bactéries, des virus, des parasites. La transmission peut se faire par voie aérienne, par contact avec la peau ou les muqueuses, par piqûre, morsure..., ou par voie digestive en portant les mains ou des objets contaminés à la bouche.

Ce dépliant vise à sensibiliser salariés et employeurs de l'aide à domicile à la prévention des risques professionnels tout en leur suggérant des pistes de réflexion et des actions de prévention.

Ce document est complété par le dépliant ED 4191.



Réf. INRS ED 4192,
2009, dépliant 3 volets

Éclairage des locaux de travail Aide-mémoire juridique (mise à jour)

Ce document propose une synthèse des textes réglementaires applicables à l'éclairage des lieux de travail, qui couvrent non seulement la sécurité du travail et de la circulation, mais aussi le confort visuel du travailleur.

Au sommaire :

- les obligations des chefs d'établissement ;
- les dispositions applicables aux maîtres d'ouvrages ;
- les dispositions propres à certains types de travaux ou lieux de travail (chantiers, travail devant écran, établissements agricoles...) ;
- les contrôles et sanctions pénales.

En annexe : rappel des textes réglementaires applicables.



Réf. INRS TJ 13, 2009, 18 p.



Réf. INRS ED 4225, 2009, 6 p.



Réf. INRS ED 4221, 2009, 4 p.

Deux fiches solvants mises à jour

Ces fiches font partie d'une série consacrée aux différentes familles de solvants organiques et qui se proposent de fournir, pour chaque famille, un condensé des connaissances utiles.

Ces fiches présentent :

- description et utilisation des substances ;
- dangers et risques : toxicité, maladies professionnelles, incendie et explosion, réactivité chimique, risques environnementaux ;
- prévention des risques ;
- bibliographie sélective.

Les alcools

Principales substances décrites : méthanol (ou alcool méthylique) ; éthanol (ou alcool éthylique) ; n-propanol ; isopropanol (ou alcool isopropylique) ; n-butanol ; isobutanol ; alcool isoamylique ; alcool furfurylique ; éthylène glycol ; propylène glycol.

Les cétones

Principales substances décrites : acétone (ou propanone) ; butanone (ou méthyléthylcétone ou MEK) ; 4-méthyl-2-pentanone (ou méthylisobutylcétone ou MIBK) ; cyclohexanone ; méthylbutylcétone (ou MBK).

Collection Aide-mémoire technique

Les agents extincteurs gazeux utilisés dans les installations fixes d'extinction

Les installations fixes d'extinction, mettant en œuvre des agents extincteurs gazeux, sont recommandées pour la protection de nombreux locaux de travail, notamment ceux où les risques d'incendie sont importants ou ceux renfermant des équipements coûteux.

Ce guide fournit aux utilisateurs, notamment les personnels chargés de la sécurité incendie, les informations nécessaires à une meilleure connaissance des agents extincteurs rencontrés : domaine d'emploi, présentation des gaz utilisés, risques liés aux produits de décomposition, accès aux locaux après émission, textes réglementaires et recommandations d'emploi.



Réf. INRS ED 6063, 2009, 12 p.



Réf. INRS ED 6052, 2009, 8 p.

Installations d'aspiration de poussières pour des machines à bois portatives et pour le nettoyage Aide à la rédaction d'un cahier des charges

Ce document est destiné aux chefs d'entreprises désireux d'équiper leur atelier d'une installation d'aspiration des copeaux et poussières de bois émis par les machines portatives, afin de les aider dans la rédaction d'un cahier des charges relatif à la conception et la réception d'une telle installation. Sont concernées les opérations d'usage et de nettoyage dans les secteurs de la première et de la deuxième transformations du bois.

Pour se procurer ces ouvrages, s'adresser au service Prévention de sa Caisse régionale d'assurance maladie. Ils sont également disponibles en pdf sur le site de l'INRS : www.inrs.fr